

# OUVRONS PERRACHE

DOSSIER

DE CONCERTATION

Concertation du 17 mai au 18 juillet





# SOMMAIRE

**Commençons par un peu d'histoire...** page 4

**01 « OUVRIR PERRACHE »  
POUR QUELLES AMÉLIORATIONS ?** page 6

- Des déplacements piétons et cyclistes plus confortables entre le nord et le sud
- Une gare accueillante et plus accessible
- Un usage facilité des mobilités douces et des transports en commun

**02 UN ESPACE ET DES CIRCULATIONS MIEUX ORGANISÉS, PLUS CONFORTABLES** page 20

**03 LA  
CONCERTATION** page 22

**Commençons**

**par un peu d'histoire...**

PEM

?

**PÔLE D'ÉCHANGES  
MULTIMODAL DE PERRACHE**

=

**GARE SNCF**

**+ CENTRE  
D'ÉCHANGES**

**AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE**

La gare de Perrache est inaugurée en 1857. Cette réalisation d'envergure, construite à 6 mètres de hauteur pour se protéger des crues, coupe en deux la presqu'île lyonnaise et tourne le dos à la partie sud. Rien d'étonnant pour l'époque. Cette partie du territoire qui mène à la confluence des fleuves accueille alors, et pour de nombreuses années encore, les activités que l'on préfère éloigner du centre-ville et des regards : abattoirs, arsenal, prisons et industries. De cette époque naît l'expression « derrière les voûtes » désignant la presqu'île au sud de Perrache.

**AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE**

### **AMÉNAGER LA VILLE POUR ACCUEILLIR LA VOITURE**

Un siècle après la création de la gare, le secteur de Perrache fait une nouvelle fois l'objet d'importants bouleversements. En 1963, en réponse à l'essor considérable de l'usage de la voiture, la France se dote d'un plan national d'aménagement autoroutier. Il comprend la réalisation de 2000 kilomètres d'autoroute avec comme priorité la liaison Paris-Marseille. Du fait de sa position géographique, Lyon est directement concernée. Les autoroutes A6 (Paris-Lyon) et A7 (Lyon-Marseille) sont créées. Pour les relier, le tunnel sous Fourvière est mis en service en 1971. Sa création vise également à simplifier la traversée ouest-est de l'agglomération, notamment l'accès au quartier de la Part-Dieu en plein essor.

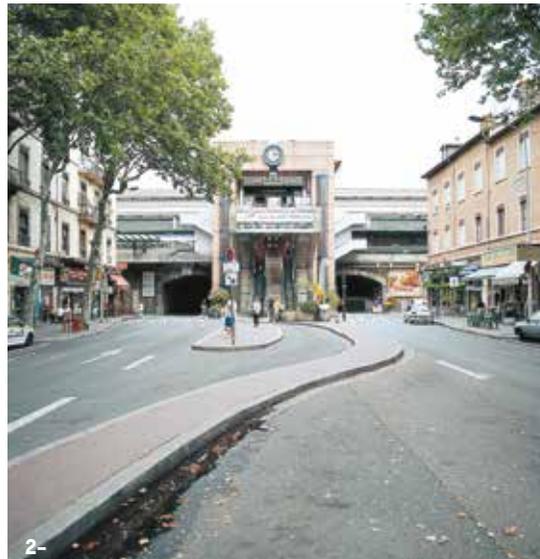
### **AUTOROUTES, TUNNEL ET CENTRE D'ÉCHANGES**

Le centre d'échanges de Perrache est mis en service en 1976. Il est positionné au-dessus de l'autoroute A6 et jouxte la gare de Perrache à laquelle il est relié par une passerelle piétonne qui la traverse pour rejoindre le cours Charlemagne. Son objectif ? Encourager l'intermodalité. Ce centre accueille ensuite une station de métro (le terminus de la ligne A mise en service en 1978), une gare routière (bus TCL et cars interurbains), des taxis ainsi qu'un parking de 1000 places. Son implantation crée une nouvelle rupture urbaine entre le nord et le sud de la Presqu'île. Pour les Lyonnais, le décor est planté : ce sera la barrière de Perrache, infranchissable pour les piétons.

**AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE**

### **RACCOMMODER LE CENTRE-VILLE LYONNAIS**

L'aménagement du quartier de La Confluence signe l'extension du centre-ville de Lyon. Son développement impose de repenser sa connexion à la presqu'île historique et au quartier Carnot/Ainay. Gare et centre d'échanges doivent s'ouvrir pour améliorer l'accès des piétons aux différents modes de transports (tram/métro/trains) et relier confortablement le sud au nord de la Presqu'île. Cette réflexion a conduit à la définition d'un projet de réaménagement porté par la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la SNCF, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État et le Sytral, coordonnés par la SPL Lyon Confluence avec l'atelier d'urbanisme Ruelle.



- 1- Construction du centre d'échanges de Lyon Perrache
- 2- Accès sud de la gare en 2000
- 3- La gare reliée au centre d'échanges par une passerelle piétonne



01

« OUVRIR PERRACHE »  
POUR QUELLES  
AMÉLIORATIONS ?

# Des déplacements piétons et cyclistes **plus confortables** entre le nord et le sud

200 000 usagers utiliseront chaque jour le pôle d'échanges en 2030, soit le double d'aujourd'hui. Une évolution notamment liée au développement du quartier de La Confluence. Réorganiser les déplacements est nécessaire pour préserver de bonnes conditions de circulation et de sécurité aux usagers. Cela concerne aussi bien l'intérieur du pôle d'échanges que les espaces publics de proximité (place des Archives, nord du cours Charlemagne).

Le pôle d'échanges est quotidiennement utilisé comme passage entre la place des Archives et la place Carnot. Cette traversée s'avère inconfortable et oblige à emprunter escaliers, escalators ou ascenseurs. La voûte ouest (tunnel de plus de 300 mètres de long) fait quant à elle cohabiter voitures, cyclistes et piétons. Ces derniers pâtissent de cette organisation qui n'offre pas des conditions de déplacement agréables (bruits, odeurs de gaz d'échappement...).

## COMMENT RÉORGANISER ?

- **En créant des espaces publics de qualité libérés de la circulation automobile.**
- **En facilitant le cheminement entre la place Carnot et la place des Archives grâce à la création d'un accès direct, sans obstacles (escaliers, escalators, ascenseurs), confortable (revêtements, lumière naturelle) pour les piétons et cyclistes. Une nécessité pour les personnes à mobilité réduite, les enfants en bas âge, les personnes âgées.**

## QUELLES AMÉLIORATIONS ?

- **Un centre-ville unifié. Le pôle d'échanges n'est plus un obstacle entre le nord et le sud de la Presqu'île mais offre un lien piéton direct et confortable entre la place Carnot et la place des Archives.**
- **Des circulations piétonnes plus fluides et plus agréables à l'intérieur du pôle d'échanges, dans la voûte ouest, sur la place des Archives, au nord du cours Charlemagne.**
- **Une meilleure intégration urbaine du pôle d'échanges dans le quartier existant.**



**« Depuis la construction de la gare, puis du centre d'échanges de Lyon Perrache, une véritable barrière séparait le nord du sud de la presqu'île, isolé « derrière les voûtes ». La requalification de la voûte ouest est historique : en offrant enfin un passage agréable et facile à pied et à vélo, elle va transformer la ville et embellir la vie quotidienne des Lyonnais. »**

**Gérard Collomb,  
Sénateur-Maire de Lyon,  
Président de la Métropole de Lyon.**

# AUJOURD'HUI - DEMAIN

## VOÛTE OUEST

Pour que les piétons et les vélos aient plaisir à l'emprunter en toute sécurité, ce passage sera aménagé en aire piétonne équipée d'une piste cyclable à double sens. La lumière naturelle pénétrera largement en son milieu, grâce à la démolition partielle du centre d'échanges. Piétons et cyclistes parcourront ce passage en trois séquences depuis La Confluence :

- une première partie de 120 mètres sous la gare,
- une seconde partie à ciel ouvert sur 50 mètres,
- une troisième partie sous le centre d'échanges ouverte sur la place Carnot par la suppression du mur de béton qui empêche aujourd'hui l'accès direct à la place.

La voûte ouest accueillera également un nouvel accès au métro plus au sud.



## ➡ PLACE DES ARCHIVES

Une partie de la place est réaménagée. À l'ouest, des arbres sont plantés face au bâtiment des archives municipales. La végétalisation est réorganisée. À l'est, à proximité de la nouvelle entrée de la gare, s'installent commerces et services aux voyageurs.



➡  
La place des Archives  
aujourd'hui

## ➡ La place des Archives demain



## Mais aussi...

### ➡ COURS CHARLEMAGNE

(entre la place des Archives et le cours Suchet). Ce vaste espace est apaisé, libéré de la circulation automobile (hors secours, livraisons et riverains) pour accueillir piétons, cyclistes et tramways.

# Une gare accueillante et plus accessible

Historiquement conçue pour s'ouvrir vers le nord, la gare de Perrache s'est peu à peu tournée vers le sud, sans pour autant qu'une entrée de gare de plain-pied ne soit créée. Les escalators installés en façade pour accompagner la création du centre d'échanges sont vieillissants et de moins en moins opérationnels. Les personnes à mobilité réduite ne peuvent accéder aux quais sans assistance. Cette situation doit être améliorée, d'autant que la fréquentation de la gare est appelée à doubler d'ici à 2030. Le passage existant sous les voies SNCF (côté Rhône, à proximité de l'université Catholique de Lyon) sera directement ouvert sur la place des Archives et constituera une nouvelle entrée de gare. Il sera équipé d'ascenseurs pour accéder à l'ensemble des quais.

## CE NOUVEL AMÉNAGEMENT :

- **facilitera l'accessibilité aux différents quais avec des accès aux trains très lisibles,**
- **simplifiera l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite car chaque quai sera équipé d'ascenseurs reliés au passage Rhône,**
- **améliorera le confort des voyageurs en installant des services d'accueil et d'information sur la place des Archives,**
- **créera une entrée de gare conviviale avec restaurant et terrasse.**

## QUELLES AMÉLIORATIONS ?

- **L'accessibilité renforcée, pour tous, à l'ensemble des quais (escaliers + ascenseurs).**
- **La création d'une nouvelle entrée sud de la gare sur la place des Archives avec services aux voyageurs et commerces.**
- **Des parcours mieux identifiés et plus efficaces pour les usagers arrivant du sud (TGV/TER/accueil et services).**
- **Une information voyageurs plus accessible.**



**« Seconde gare la plus fréquentée de la région, Lyon Perrache s’apprête à bénéficier de nouveaux aménagements au service des voyageurs et des riverains.**

**Une gare plus accessible, davantage ouverte sur la ville et mieux connectée aux différents modes de transport, telle est l’ambition de SNCF pour ce projet urbain d’envergure. »**

**Gilles Cheval,**  
SNCF Réseau, Directeur Territorial  
Rhône-Alpes Auvergne.

**Franck Laferté,**  
SNCF Gares & Connexions,  
Directeur de l’Agence Centre-Est Rhône Alpin.

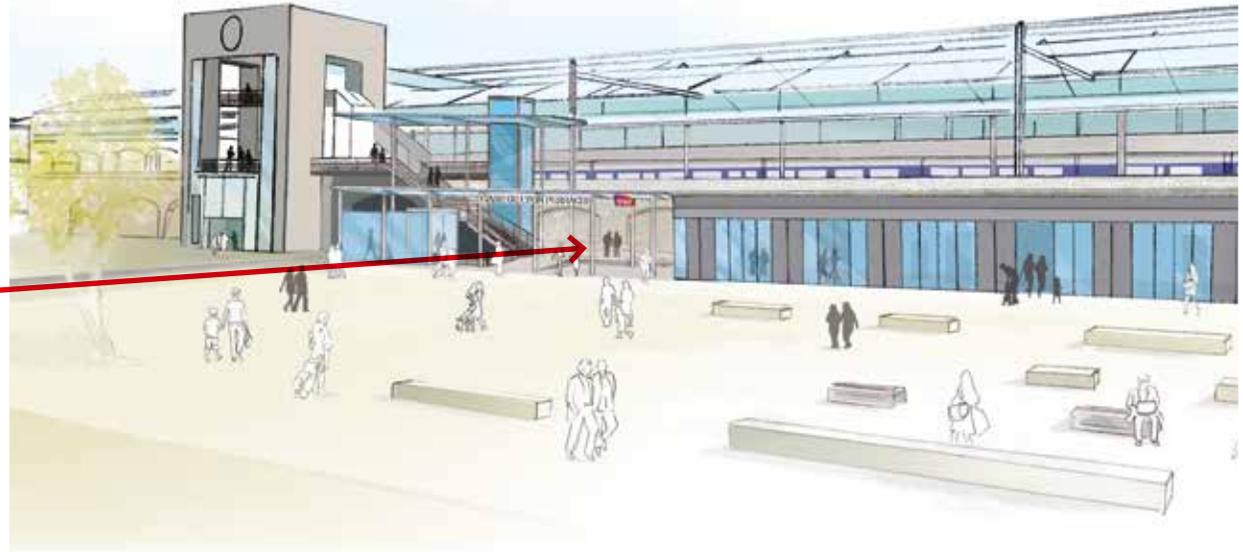
## AUJOURD'HUI - DEMAIN

### ➔ L'ENTRÉE SUD DE LA GARE

La gare est dotée d'une entrée sud de plain-pied, depuis la place des Archives, qui simplifie l'accès aux quais. Services aux voyageurs et commerces sont accessibles en rez-de-chaussée depuis la place des Archives. L'accès des personnes à mobilité réduite est simplifié. Tous les escaliers et ascenseurs convergent vers le nouveau hall créé place des Archives. La passerelle, au deuxième niveau, reste accessible par ascenseurs et escaliers.



### ➔ L'entrée sud demain

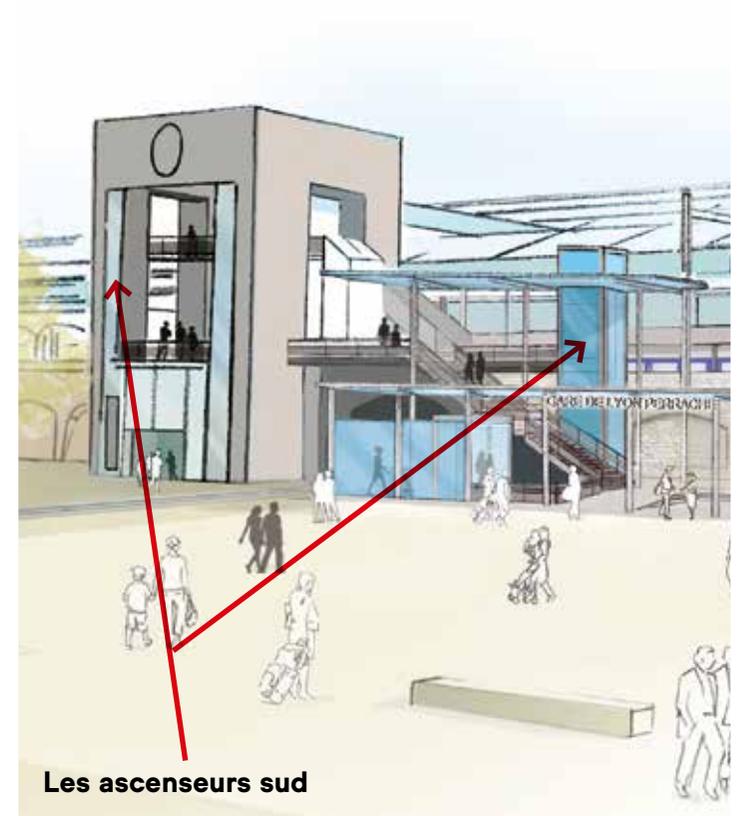


## ➡ L'INSTALLATION D'ASCENSEURS

Des ascenseurs de grande capacité sont installés dans le passage Rhône pour desservir l'ensemble des quais. Des ascenseurs, installés au nord dans le bâtiment voyageurs et au sud dans la nouvelle entrée côté Archives (cf. illustration), permettront d'assurer l'ensemble des correspondances pour les personnes à mobilité réduite.



## ➡ L'accès sud demain



# Un usage facilité des mobilités douces et des transports en commun

Un territoire de la taille de Lyon et les enjeux de mobilité associés à une population croissante imposent de disposer, à Perrache, d'un pôle multimodal performant. Passer du tramway au train, du train au vélo, de la marche à pied au métro... Les circulations doivent être mieux organisées pour gagner en efficacité et confort. Le constat est le même pour l'accès aux métro et tramways. Les correspondances entre les lignes de tramway et la gare SNCF sont complexes et indirectes. L'accès au métro depuis la place Carnot est peu lisible. Depuis la place des Archives le parcours est long et inconfortable sous les voûtes. Les piétons et cyclistes ne bénéficient pas de conditions de déplacement confortables pour accéder à la gare et aux transports en commun depuis La Confluence.

## LES PROJETS :

- **Création d'un nouvel accès au métro, plus large et situé à 150 m de la place des Archives.**
- **Réorganisation de l'accès au métro A côté place Carnot.**
- **Extension de la ligne de tramway T2 au sud avec un terminus à Suchet permettant une desserte de la gare simple et directe.**
- **Piétonisation du cours Charlemagne entre la place des Archives et le cours Suchet.**

**Ces aménagements faciliteront le quotidien de plus de 100 000 usagers.**

## QUELLES AMÉLIORATIONS ?

- ➡ **Un accès simplifié aux transports en commun.**
- ➡ **Une desserte directe et confortable de la gare grâce à l'extension du T2.**
- ➡ **Des échanges plus rapides entre tramways, métro et trains.**
- ➡ **Un accès au métro plus rapide et plus confortable pour les habitants et usagers de La Confluence.**



**« Le prolongement de la ligne de tramway T2 répond pleinement aux ambitions du projet global du PEM Perrache qui vise à améliorer les relations nord-sud et à favoriser l'intermodalité. Ainsi, le quartier Suchet/Archives verra sa desserte largement améliorée par la ligne T2, avec le passage d'un tramway toutes les 4 à 5 minutes en heures de pointe. Par ailleurs, l'évolution du quartier liée à la reconversion de la prison Saint-Joseph et à l'ouverture de l'Université Catholique de Lyon augmente le potentiel de la station Suchet de 3 000 voyageurs/jour à horizon 2020 ».**

**Annie Guillemot,  
Présidente du SYTRAL**

## AUJOURD'HUI - DEMAIN

### ➔ RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS ACTUEL AU MÉTRO

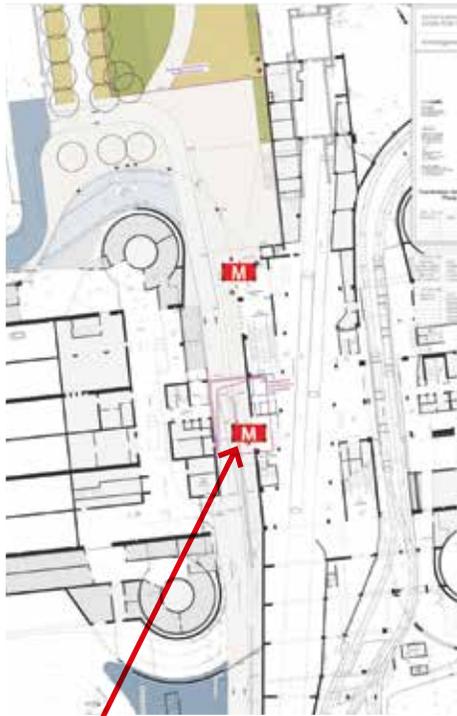
L'accès place Carnot est élargi et offre plus de confort aux usagers.



**Mais aussi...**

### ➡ UN NOUVEL ACCÈS AU MÉTRO

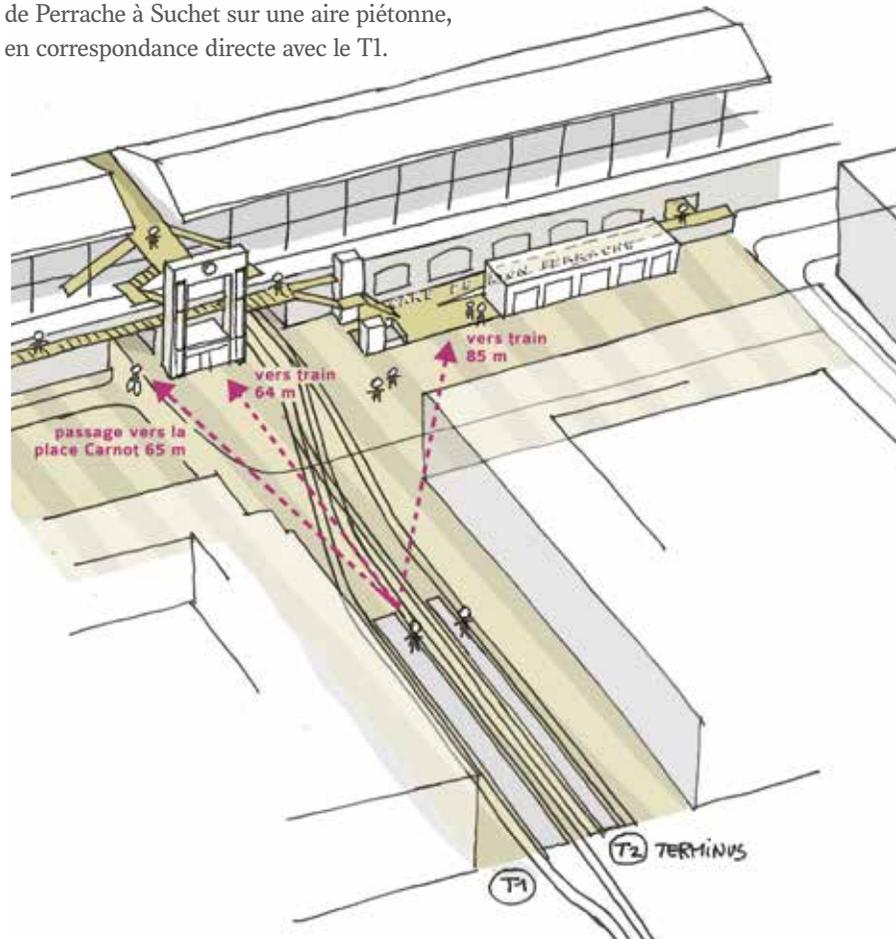
Il se situera dans la voûte ouest à 150 mètres de la place des Archives, facilitant ainsi l'accès au métro pour les usagers arrivant du sud.



**Nouvel accès au métro**

### ➡ L'EXTENSION DU T2

Le nord de La Confluence et la gare de Perrache sont directement desservis par le T1 et le T2. Le terminus du T2 est déplacé de Perrache à Suchet sur une aire piétonne, en correspondance directe avec le T1.



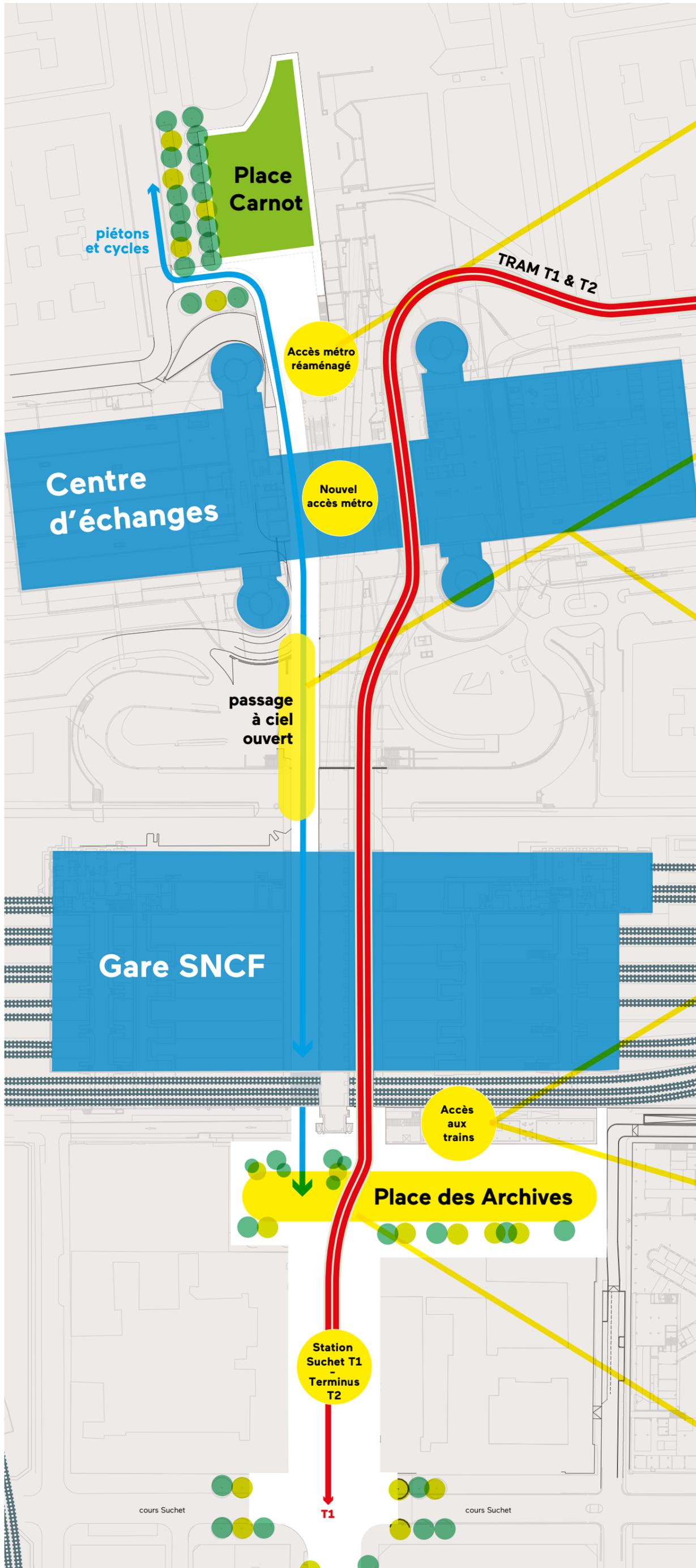
### LES FLUX AUTOMOBILES SONT RÉORGANISÉS

- ➡ À l'ouest vers le quai Rambaud en partie réaménagé.
- ➡ À l'est par la rue Delandine et la place Carnot partiellement réaménagée sur son côté est pour mieux organiser les circulations des piétons et des voitures.



# 02

**UN ESPACE  
ET DES CIRCULATIONS  
MIEUX ORGANISÉS,  
PLUS CONFORTABLES**



**ACCÈS MÉTRO PLACE CARNOT**



**PASSAGE À CIEL OUVERT...**



**... ET ACCÈS À LA GARE PAR LA PASSERELLE**



**ENTRÉE SUD AVEC SERVICES ET COMMERCES SUR LA PLACE DES ARCHIVES**



**NOUVELLE ENTRÉE SUD DE LA GARE**



**PLACE DES ARCHIVES ET NORD DU COURS CHARLEMAGNE**





03

LA CONCERTATION

# OUVRONS PERRACHE

LA CONCERTATION

SE DÉROULE

DU 17 MAI AU 18 JUILLET

Plusieurs supports sont mis à disposition du public pour s'informer sur le projet et déposer des avis.

- ➔ Dossiers de concertation et registres de dépôt des avis sont accessibles :
  - à l'accueil de la gare de Perrache (niveau 2),
  - dans les locaux de la Métropole de Lyon sur la passerelle au niveau 2 entre le CELP et la gare,
  - à la SPL Lyon Confluence,
  - à la Direction des Déplacements Urbains de la Ville de Lyon,
  - à la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement,
  - à l'Université Catholique de Lyon.

- ➔ L'adresse internet [ouvronsperache@lyon-confluence.fr](mailto:ouvronsperache@lyon-confluence.fr) vous invite à transmettre des avis sur le projet.

- ➔ La page facebook Ouvrons Perrache permet de s'informer et de donner son avis.

- ➔ Le dossier de concertation est également accessible depuis [www.lyon-confluence.fr](http://www.lyon-confluence.fr)

RÉUNION PUBLIQUE

ATELIERS THÉMATIQUES

Plus d'infos sur [www.lyon-confluence.fr](http://www.lyon-confluence.fr)

ET APRÈS ?

À l'issue de la phase de concertation, un bilan sera réalisé. Il permettra de :

- ➔ rendre compte de manière fidèle de la participation des citoyens,
- ➔ constituer un outil d'aide à la décision à partir d'un état des lieux des différents avis et suggestions,
- ➔ informer les habitants et usagers des résultats de la concertation.



**Au plan réglementaire, trois opérations font spécifiquement l'objet d'une procédure de concertation préalable :**

- Les aménagements de voiries relevant de la maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon déléguée à la SPL Lyon Confluence portant sur la transformation de la voûte ouest en voie modes doux ;
- Les aménagements des infrastructures tramway dus à l'extension de la ligne T2 relevant de la maîtrise d'ouvrage du SYTRAL ;
- l'extension de la gare au sud et la création d'un accès depuis la place des Archives relevant des maîtrises d'ouvrage de SNCF Mobilités Gares et connexions et de SNCF Réseau.

Compte-tenu de la cohérence des calendriers de ces différents aménagements, la participation du public est sollicitée sur l'ensemble du projet de requalification du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Lyon-Perrache.

Aussi les différents maîtres d'ouvrage sont convenus d'organiser une concertation préalable commune selon l'article L 103-2 du code de l'urbanisme.

**Les objectifs de cette concertation sont :**

- de partager les enjeux du projet PEM Perrache avec les acteurs et partenaires du projet, les habitants, les usagers des transports ferroviaires et des transports en commun, les associations et les autres personnes concernées,
- de leur présenter les intentions de chacun des maîtres d'ouvrage concernant ces différents aménagements,
- de leur permettre d'exprimer leurs attentes, préoccupations et propositions,
- de préciser et finaliser le programme des aménagements en tenant compte de l'expression des besoins.

**Conception réalisation :**  
In medias res

**Crédits photos :**  
Atelier Ruelle - Colas Vienne/  
Thierry Bazin/Jérôme Boucherat/  
Marc Boudier/ Métropole de Lyon/  
SPL Lyon Confluence/

[www.lyon-confluence.fr](http://www.lyon-confluence.fr)

[ouvronserrache@lyon-confluence.fr](mailto:ouvronserrache@lyon-confluence.fr)

Page facebook Ouvrons Perrache

